

TOURANGEAU  
CROCHETIÈRE  
CPA INC.

**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

ETATS FINANCIERS

31 MARS 2013

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT</u>	1 et 2
<u>ETATS FINANCIERS</u>	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 à 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

1

Aux membres de  
LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la maison de répit La Ressource, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013 et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE**

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la maison de répit La Ressource tire des produits des dons reçus pour des activités de financement et d'autres dons divers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la maison de

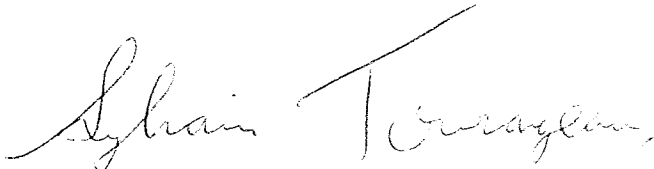
répît La Ressource et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus pour des activités de financement et d'autres dons divers, de l'excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2013, de l'actif à court terme et de l'actif net aux 31 mars 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011.

#### OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la maison de répît La Ressource au 31 mars 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### INFORMATIONS COMPARATIVES

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que la maison de répît La Ressource a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> avril 2012, la date de transition étant le 1<sup>er</sup> avril 2011. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de délivrer un rapport sur les informations comparatives retraitées, qui n'ont donc pas été auditées.

 Sylvain Tourangeau, CPA Auditeur, CA

---

DE TOURANGEAU CROCHETIÈRE CPA INC.

Montréal, le 2 juin 2013

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
 ETAT DES RESULTATS  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

3

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
		(non audité)
<b><u>REVENUS</u></b>		
Subvention Agence SSS de Mtl, Subvention PSOC	102 762	93 779
Subvention fédérale Programme Emploi Été	9 261	7 821
Contribution parentale	36 203	21 262
Membership	115	335
Intérêts	141	153
Dons	<u>3 164</u>	<u>8 206</u>
	<u>151 646</u>	<u>131 556</u>
<b><u>DEPENSES</u></b>		
Salaires bruts et avantages sociaux	113 194	115 392
Assurance	2 597	2 585
Honoraires professionnels	5 107	1 939
Loyer	4 411	4 012
Intérêts et frais de banque	1 204	1 330
Téléphone	1 487	1 286
Taxes et permis	569	305
Publicité	7 149	394
Frais de représentation	-	519
Frais de bureau	3 228	3 429
Imputation des immobilisations aux résultats	1 095	1 046
Frais de déplacement	-	456
Matériel éducatif	<u>2 935</u>	<u>2 568</u>
	<u>142 976</u>	<u>135 261</u>
<b><u>EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS</u></b>		
<b><u>SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE</u></b>	<u>8 670</u>	<u>( 3 705)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
 ETAT DE L'EVOLUTION DE L'ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

4

	<u>2013</u> \$	<u>2012</u> \$ (non audité)
<u>SOLDE AU DEBUT</u>	59 393	63 098
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de l'exercice - page 2	<u>8 670</u>	<u>( 3 705)</u>
<u>SOLDE A LA FIN</u>	<u>68 063</u>	<u>59 393</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
 BILAN  
 AU 31 MARS 2013

5

	31 mars <u>2013</u> \$	31 mars <u>2012</u> \$ (non audité)	1er avril <u>2011</u> \$ (non audité)
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b><u>COURT TERME</u></b>			
Encaisse	69 595	63 784	64 727
Débiteurs	1 097	1 256	1 732
Frais payés d'avance	<u>298</u>	<u>350</u>	<u>488</u>
	<u>70 990</u>	<u>65 390</u>	<u>66 947</u>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b><u>COURT TERME</u></b>			
Créditeurs et frais courus	<u>2 927</u>	<u>5 997</u>	<u>3 849</u>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b><u>ACTIF NET</u></b> - page 4	<u>68 063</u>	<u>59 393</u>	<u>63 098</u>
	<u>70 990</u>	<u>65 390</u>	<u>66 947</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL**

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

LA MAISON DE REPIT LA RESSOURCE  
 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
 AU 31 MARS 2013

6

	2013 \$	2012 \$ (non audité)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	<u>8 670</u>	<u>(3 705)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	159	476
Frais payés d'avance	52	138
Comptes créditeurs et frais courus	<u>(3 070)</u>	<u>2 148</u>
	<u>(2 859)</u>	<u>2 762</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	5 811	(943)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>63 784</u>	<u>64 727</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>69 595</u>	<u>63 784</u>



1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITES

La société a été constituée selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec le 30 mars 1999. Elle est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir un support aux parents d'enfants atteints d'un handicap.

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

La société a adopté, à compter du 1er avril 2012, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada. Les méthodes comptables retenues selon le référentiel ont été appliquées de façon uniforme et rétrospective comme si elles avaient toujours été en vigueur. La société ne s'est prévalué d'aucune exemption au moment de son passage aux NCCOSBL. Aucun ajustement n'a été apporté au bilan ni aux états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**CONSTATATION DES REVENUS**

Les dons sont constatés à titre de revenus durant l'exercice où ils sont perçus. Les revenus liés à une activité de financement sont constatés à titre de revenus durant l'exercice où les activités de financement ont lieu.

Les dons reçus sous forme de biens ou de services, pour lesquels des reçus officiels aux fins d'impôt sont émis, sont comptabilisés à la juste valeur de marché des biens et services reçus.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et des désavantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de régler l'actif et le passif simultanément.

La société évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des taxes sur les intrants à recevoir et des frais payés d'avance.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs et frais courus, des dons promis et des revenus reportés.

## APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider à faire fonctionner la société et à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires.

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à long terme à la valeur estimative des flux de trésorerie générés par l'utilisation de ces actifs. Les actifs dépréciés sont inscrits à la juste valeur, laquelle est déterminée principalement en utilisant les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés qui seraient générés par l'utilisation et la cession éventuelle des actifs. La société, étant un organisme sans but lucratif de petite taille, impute l'achat d'immobilisations directement à l'état des résultats.

### 3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié en 2012 des améliorations apportées à plusieurs normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles. Ces améliorations doivent être appliquées aux exercices débutant le ou après le 1er janvier 2013. Le paragraphe 1400.19 de la Partie II du *Manuel de l'ICCA* a été ajouté et précise que l'entité doit présenter séparément les produits, les charges, les gains ou les pertes résultant d'opérations ou de faits qui ne sont pas tenus pour susceptibles de se répéter fréquemment au cours des prochains exercices, ou qui ne sont pas typiques des activités normales de l'entité. Cette amélioration n'aura pas d'incidence sur les états financiers de la société puisque la présentation adoptée actuellement est déjà conforme au paragraphe 1400.19. Les autres améliorations apportées par l'ICCA n'ont pas d'incidence significative pour la société.

4. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société est locataire de locaux en vertu d'un renouvellement de bail venant à échéance le 30 juin 2014. Les loyers minimums futurs totalisent 6 092 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices :

<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>Total</u>
\$	\$	\$
<u>4 851</u>	<u>1 241</u>	<u>6 092</u>

5. OPERATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la société a effectué 100 % de ses opérations avec ses membres.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêts.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Les comptes débiteurs se composent principalement de dons à recevoir. Au 31 mars 2013, aucun solde individuel n'est important et la société est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important compte tenu de la nature des comptes débiteurs.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la société de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

Les passifs financiers de la société viennent tous à échéance dans moins de un an.

La société est d'avis que les fonds autogénérés lui permettront d'assumer ses passifs financiers.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Au 31 mars 2013, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Encaisse	Taux d'intérêt variable
Compte débiteurs	Sans intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Sans intérêt